

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 13 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jéliote, rue de la Poste à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : mercredi 7 avril 2021,
Secrétaire de séance : Henri BELLEGARDE

Etaient présents 58 titulaires, 1 suppléant, 4 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Fabienne TOUVARD, Alain CAMSUSOU, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Jean-Michel IDOPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANE, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT,

Suppléants : Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE

Pouvoirs : Jean-Claude COUSTET à Alexandre LEHMANN, Jean-Maurice CABANNES à Jean CONTOU CARRERE, Stéphane LARTIGUE à Flora LAPERNE, Patrick MAILLET à Dominique QUEHEILLE,

Absents : Bernard MORA, Ophélie ESCOT, Jean CASABONNE, Claude LACOUR, Cédric PUCHEU, Gérard LEPRETRE, Jean-Luc MARLE, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE, Christophe GUERY

RAPPORT N° 210413-16-PER-

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur ESTOURNES expose :

Piscine d'Oloron Haut-Béarn : Préparation de l'ouverture du bassin extérieur

Depuis le 26 mars 2021, le bassin couvert de la piscine d'OLORON est accessible aux publics scolaires et prioritaires.

Afin de permettre l'ouverture au « tout public » du bassin extérieur au 21 mai 2021 en respectant les taux d'encadrement et les contraintes sanitaires, il est proposé de créer les emplois saisonniers suivants :

| | |
|--|-------------------------------------|
| 1 poste MNS | Période du 20/05/2021 au 03/10/2021 |
| 2 postes BNSSA | Période du 20/05/2021 au 03/10/2021 |
| 2 postes planning Caisse/Accueil/Entretien 1 | Période du 20/05/2021 au 31/08/2021 |

Il est bien entendu que les recrutements ne se feront qu'en fonction de l'évolution des consignes sanitaires, des besoins d'encadrement et d'accueil du public.

En cas d'ouverture de tous les bassins pour la période estivale, un point sera fait au prochain conseil communautaire du mois de juin.

A noter qu'il s'agit ici de procéder à la création des postes saisonniers qui pourront toutefois être pourvus successivement par différents saisonniers.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021 de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Service technique, besoin saisonnier

Dans le cadre de l'entretien des espaces verts, il est nécessaire de renforcer l'équipe technique pour les travaux divers dont la tonte. Aussi, il est proposé de recruter un saisonnier sur une période maximale de 4 mois à compter du 1^{er} juin 2021.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ACCEPTE** les créations d'emplois saisonniers décrites ci-dessus,
- **ADOPTE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY